

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 AVRIL 2011

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Claudine JACQUEMIN, Michèle BONNENTIEN, François KLAEYLE, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Gérard VIRY, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 27

Conseillers absents excusés : Béatrice ANTOINE, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Francine PIERRE, Véronique DEVIGNES, Samia MESSALTI, Christine SIEURIN, David CARABIN, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER.

Conseillers absents non excusés : Pascal PELINSKI, Bernard BRAUN.

Procurations : Béatrice ANTOINE à Jean-Pierre FRANOUX,
David CARABIN à Daniel THOMASSIN,
Elsa PLUMIER à Bertrand KLING,
Véronique DEVIGNES à Colette MESNIER,
Jean-Marie HIRTZ à Gérard VIRY,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre ROUILLON,
Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER à François KLAEYLE,
Christine SIEURIN à Odile CHANDELIER,
Francine PIERRE à Claudine JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Claude FINANCE

Date convocation : 14 avril 2011

N°031/2011

Objet : Motion contre une fermeture de classe à l'école PASTEUR
Rubrique : 8.1

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Le Maire fait part au conseil municipal d'une information émanant de Monsieur l'inspecteur d'académie annonçant la fermeture "à confirmer" d'une classe à l'école élémentaire Pasteur de MALZEVILLE en raison d'une baisse des effectifs : 73 enfants sont prévus à la rentrée 2011 contre 79 enfants en septembre 2010.

Liées à des considérations purement comptables, les fermetures successives de classes confirment la détérioration régulière de la qualité des conditions de l'éducation en général et à MALZEVILLE en particulier.

Le Maire propose donc le maintien de la classe à l'école Pasteur.

En conséquence, il vous est proposé de voter contre la fermeture d'une classe à l'école Pasteur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de proposer à Monsieur l'Inspecteur d'Académie le maintien de la classe à l'école Pasteur en fonction de l'argumentation développée ci-dessus.

Date : 20 avril 2011

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : 22 AVR. 2011

N° Accusé de réception : 20110420-M-OBI-DE

Affichage : 22 AVR. 2011

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.

